



Marseille le 4 juillet 2018

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Nous avons voté avant-hier unanimement contre le projet présenté, tout d'abord à cause de fermetures de classes en cette toute fin d'année, entravant les procédures de repli et mettant à mal les personnels comme les organisations des écoles. Ce vote a aussi été l'expression du mécontentement de la méthode de travail choisie : documents fournis par l'administration incomplets, fermetures de classes supplémentaires entre le GT et le CTSD, annoncées aux écoles mais pas aux représentants des personnels, non respect des seuils en particulier de fermeture, peu d'écoute et de prise en compte des remontées des écoles...

Il est pour nous urgent que les instances du 1<sup>er</sup> degré soient respectées, comme cela a été le cas pour le secondaire où les représentants des personnels ont été destinataires de documents complets et des modifications en amont du CTSD.

Nous sommes très choqués de cette façon de contourner le dialogue avec les représentants des personnels qui conduirait à ne faire des instances que des chambres d'enregistrement dénuées de toute transparence. A cet égard, nous considérons que la remise en cause en réunion du rôle des représentants des personnels n'est pas acceptable. Il y a toujours danger pour la démocratie à promouvoir une culture de dénigrement des organisations représentatives. Cela participe de l'affaiblissement des instances républicaines.

Nous respectons les personnes et leurs fonctions et aurions apprécié de faire l'objet d'une égale attention, ce qui n'a pas été le cas, puisque le courrier adressé aux écoles et dans I-Prof par Monsieur le Secrétaire Général évoque le report d'une instance CAPD dont l'ordre du jour (promotions hors classe et 2<sup>nd</sup> mouvement déjà publié sur I-Prof) n'a, à quelques exceptions près, rien à voir avec celui de ce CTSD. C'est pourquoi nous demandons à ce que la CAPD prévue demain se tienne.

Par ailleurs, nous attirons votre attention

- sur les conséquences des décisions prises : ici des travaux engagés par une mairie qui ne trouvent plus sens, là des élèves de lotissements qui ne pourront être accueillis etc...
- sur 4 situations restées en suspens avant-hier, école Brassens Camus – Arles, école Jacques Prévert – Gardanne, école Frédéric Mistral – Berre, école des Canourgues – Salon, et l'administration devait nous transmettre sa décision, or rien ne nous est parvenu. Merci de nous informer au plus vite.

Et, parce que nous croyons aux nécessités du dialogue pour avancer, nous vous demandons de nous recevoir au plus vite.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, nos respectueuses salutations.

Billès Claire, pour le SNUipp-FSU 13

Dedieu Isabelle, pour la CGT Educ'Action

Gelly Carole, pour le SE-UNSA

Neff Franck, pour le SNUDI-FO 13